

Le Polo redeviendra-t-il un sport olympique ?



Berlin, 1936

Soyons réalistes. Le polo n'a qu'une chance très faible de redevenir un jour un sport olympique. Ils sont nombreux pourtant, dans les fédérations ou parmi les joueurs, à batailler autour de l'idée d'un retour possible du polo aux Jeux Olympiques.

Une idée qui chemine d'autant plus sérieusement que la création, en 1982, de la Fédération Internationale de Polo (FIP), a rendu possible un rapprochement officiel avec le mouvement olympique.



Video 1936 : cliquer sur l'image !

La Fédération Internationale de Polo a pu, de cette façon, être désignée comme le représentant du polo mondial, d'abord à titre provisoire lors de la 105^{ème} Session du CIO à Atlanta en 1996, puis à titre définitif en 1998. Le polo fait désormais partie des sports reconnus par le Comité International Olympique.

« La FIP représente également le polo en tant que membre de l'Agence Mondiale contre le Dopage (World Anti-Doping Agency - WADA) et de SportAccord, institution regroupant les fédérations internationales sportives » précise le Dr. Richard T. Caleel, Président de la Commission CIO & WADA de la FIP. « Et elle poursuit activement l'inclusion du polo en tant que sport olympique et sport des Jeux Pan-américains ».

Aucun retour effectif du polo au sein du programme olympique n'est, cependant, acté à ce jour.

Il faut savoir que pour entrer dans le programme olympique, un sport doit d'abord être reconnu et administré par une fédération internationale assurant le respect de la Charte Olympique. Il doit ensuite être largement pratiqué à travers le monde et satisfaire à un certain nombre de critères établis par le CIO.

Pour ce qui est de l'existence d'une fédération internationale, c'est chose acquise. Reste la question du respect des critères.



Répondre aux critères olympiques.

Dans un rapport de 2002 concernant les demandes d'admission des nouveaux sports pour les Jeux de 2008 à Pékin, la Commission exécutive du CIO avait recommandé que les demandes d'inscription du Roller (FIRS), du Polo (FIP) et du Surf (ISA) soient jugées irrecevables, estimant à ce moment-là qu'ils ne répondaient pas aux dits critères.

De plus, depuis 2002 le CIO a décidé de revoir systématiquement la composition du programme des sports après chaque édition des Jeux Olympiques pour s'assurer qu'elle demeure pertinente et réponde aux attentes des générations sportives futures. Il a été décidé de freiner la croissance du programme olympique, en limitant à 28 le nombre de sports inscrits aux Jeux et à 10.500 le nombre d'athlètes y participant (olympic.org).

La liste des critères d'évaluation a été revue et entérinée par le CIO en 2004. Elle regroupe à présent 33 critères en sept catégories : histoire et tradition, universalité, popularité du sport, image et environnement, protection des athlètes, développement et coûts.

La prochaine procédure d'évaluation des sports débutera après l'édition des Jeux de Londres de 2012. Elle concernera le programme des Jeux de 2020 puisque le programme des Jeux de 2016 à Rio est déjà finalisé. Toute fédération reconnue pourra faire une demande officielle d'inclusion au programme des Jeux.



L'équipe argentine, 1936.

Lors de sa dernière session, pour mémoire, le CIO a voté l'inclusion du golf et du rugby à sept, qui feront ainsi leur première apparition à Rio. Aucune candidature n'a été présentée pour le polo pour le programme 2016.

Se pose maintenant la question : Le polo répond-il davantage aujourd'hui aux critères du CIO et la FIP va-t-elle faire acte de candidature pour l'inclusion du polo aux Jeux de 2020 ?

Des contraintes inhérentes au polo lui-même.

La limitation du nombre de sports et le respect des critères olympiques ne sont pas les seuls obstacles à un retour possible du polo aux Jeux Olympiques.

Il existe d'autres contraintes, inhérentes au polo lui-même. Avec leurs lots de questions et de difficultés.

Quels seraient les pays disposés à financer des équipes ? A quel niveau se joueraient les compétitions ? Les villes-hôtes seraient-elles en mesure de disposer de plusieurs terrains ? Les équipes participantes seraient-elles capables de mobiliser 400, 500, 600 chevaux et de les transporter ? Et la ville d'accueil de les héberger, avec les contrôles sanitaires que cela suppose ?

Les contraintes logistiques sont immenses. Davantage que pour l'organisation des Championnats du Monde qui sont organisés en éliminatoires par zones, sur deux ans, avec un pays d'accueil qui fournit les chevaux.



Quant aux premières apparitions du polo aux J.O., il n'y avait que peu de pays participants, les chevaux étaient envoyés d'Argentine deux ou trois mois à l'avance et les règles sanitaires n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui.

Alors peut-être doit-on envisager un polo plus restreint et plus abordable, uniquement sur 4 chukkers, nécessitant moins de chevaux, voire du paddock-polo sur sable, moins cher à construire et à entretenir qu'un plein terrain. Peut-être aussi ne doit-on envisager, pour commencer, qu'un sport de démonstration.



Et puis, il y a bien sûr la question épineuse du respect des règles anti-dopage.

« Seuls les sports qui ont adopté et appliquent le Code mondial anti-dopage peuvent être inclus ou rester dans le programme. » indique la Charte Olympique dans sa Règle 46-3.

Or si la FIP ou des fédérations nationales comme la FFP adhèrent au code mondial anti-dopage et ont mis en place des règles et des commissions disciplinaires pour les faire respecter, c'est loin d'être le cas de toutes les fédérations nationales de polo, et non des moindres !

Paris, 1900 (Polo de Paris).

Qu'on le veuille ou non, quelques soient les volontés et énergies déployées par ailleurs, voilà un obstacle qui, à lui seul, peut barrer le chemin de tout retour éventuel vers un polo olympique.

Restent les souvenirs d'une épopée olympique déjà lointaine.

Paris, 1900. Quatre pays sont représentés : France, Grande-Bretagne, USA et Mexique. Les Britanniques remportent la médaille d'or. **Londres, 1908.** Seules la Grande Bretagne et l'Irlande participent aux épreuves de polo. Les Britanniques remportent leur deuxième médaille d'or. **Anvers, 1920.** Quatre pays sont en lice : Belgique, Espagne, Grande-Bretagne et USA. Les Britanniques remportent la médaille d'or, pour la troisième fois, en battant les Espagnols. **Paris, 1924.** Cinq pays sont au rendez-vous : France, Grande-Bretagne, Espagne, USA et pour la première fois, l'Argentine. Les Argentins remportent la médaille d'or. **Berlin, 1936.** Cinq pays participent pour la dernière fois aux épreuves de polo : Argentine, Allemagne, Grande-Bretagne, Hongrie, Mexique. Les Argentins remportent leur seconde médaille d'or en triomphant des Anglais (11 à 0). L'Argentine est déjà loin devant...

Et les Jeux Olympiques désormais loin derrière...

Que les esprits chagrins se consolent. Le polo était présent, à sa façon, aux dernières Olympiades de 2008 à Pékin. Présent sur tous les coeurs, toutes disciplines confondues, de l'une des plus imposantes délégations des Jeux, la délégation US ! Et pas en petit, s'il vous plait, en grand ! Le grand logo Ralph Lauren ! Etre ainsi porté en étendard et en mondovision, aux cérémonies d'ouverture et de clôture des J.O., aucun sport, ni même aucun mouvement de revendication, ne l'avait encore réussi !



● Axelle de Borger
(Sources : FIP et CIO)